

LVMH

*Institut des Métiers  
d'Excellence*

# *AFP Opérateur/trice en Horlogerie*

*Promotion IME LVMH  
2020/2022*



Dans le cadre du partenariat entre l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* et l'*École d'Horlogerie LVMH* en Suisse, nous organisons le recrutement des apprentis de la promotion de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* en formation pour l'Attestation Fédérale Professionnelle (AFP) opérateur/trice en horlogerie à la Chaux-de-Fonds en Suisse.

L'*École d'Horlogerie LVMH* accueillera dès **août 2020** une nouvelle promotion d'apprentis en formation AFP opérateur/trice en horlogerie dans le cadre de contrats d'apprentissage conclus entre l'*École d'Horlogerie LVMH*, représentée administrativement par les Maisons horlogères TAG Heuer, Zenith et le Service des Formations Postobligatoires et de l'Orientation au niveau cantonal.

## *L'apprentissage*

La formation en apprentissage de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* pour l'AFP opérateur/trice en horlogerie constitue un dispositif original de formation. Il permet aux apprentis de bénéficier:

- 1. D'un enseignement théorique et pratique dispensé par l'école cantonale** au 1, rue Klaus 2400 Le Locle et de cours inter-entreprises ; de la pratique professionnelle à l'*École d'Horlogerie LVMH* au 6A, rue Louis-Joseph Chevrolet 2300 La Chaux-de-Fonds et lors de stages dans les ateliers des Maisons du groupe LVMH.
- 2. De Master Classes de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH* organisées dans les Maisons du Groupe** avec des conférences sur les fondamentaux du luxe et sur l'histoire des Maisons, des visites d'ateliers, des échanges avec des professionnels reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise, et des rencontres avec des créateurs.

## *Les diplômes*

Le dispositif *Institut des Métiers d'Excellence LVMH* pour l'AFP opérateur/trice en horlogerie donne accès à une formation solide et exigeante, des terrains d'apprentissage d'exception et une valorisation de la formation par une double reconnaissance de nature à favoriser l'accès à l'emploi des futurs diplômés :

- / **Un diplôme délivré par les autorités cantonales**, à portée fédérale : l'Attestation Fédérale Professionnelle (AFP) opérateur/trice en horlogerie.
- / **Le Brevet d'Excellence de l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH*** : il est attribué aux diplômés qui au cours de leurs années de formation au sein de l'IME, ont répondu aux critères d'exigence et d'excellence – de savoir-faire et de savoir-être – propres à leurs métiers et au secteur du luxe ; comme cela a été validé par les trois instances réunies : les tuteurs des Maisons, les enseignants du centre de formation et l'*Institut des Métiers d'Excellence LVMH*.

# AFP Opérateur/trice en Horlogerie

LVMH

Institut des Métiers  
d'Excellence

L'AFP opérateur/trice en horlogerie assemble les différentes pièces qui composent des mouvements mécaniques et automatiques simples sur la base de documents techniques existants.

## Ses activités principales sont de:

- / Réaliser des opérations d'assemblage mouvement, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achevage de tous types de montres.
- / Effectuer le contrôle final du mouvement et de l'habillage, du point de vue esthétique et fonctionnel.

## Les conditions pour postuler

- / Avoir 15 ans révolus.
- / Scolarité obligatoire achevée.
- / Aptitude manuelle pour les métiers de l'Horlogerie.
- / Faire preuve d'une bonne acuité visuelle (voir de près, distinguer les couleurs), habileté, minutie, patience, curiosité, ouverture d'esprit, rigueur, précision, être logique et méthodique, avoir une bonne capacité de concentration.
- / Faire preuve de motivation pour le métier et pour l'apprentissage.

L'Institut des Métiers d'Excellence LVMH recrute et reconnaît tous les talents.

## La sélection des candidats

La pré-sélection sera effectuée sur dossier par le responsable RH et les formateurs de l'École d'Horlogerie LVMH. Les dossiers de candidature seront à envoyer à l'École d'Horlogerie LVMH dès l'ouverture du recrutement au mois de septembre de l'année scolaire précédente pour la rentrée du mois d'août l'année suivante. Les candidats pré-sélectionnés passeront des entretiens de motivation et des tests pratiques d'aptitude et théorique.

## Durée de la formation

2 ans, à partir d'août 2020

## L'alternance

L'alternance entre l'école cantonale et l'entreprise est hebdomadaire au rythme de **trois à quatre jours en entreprise ; et un à deux jours à l'école cantonale** suivant les années d'études. Pour chaque apprenti, le matériel est pris en charge par l'École d'Horlogerie LVMH. L'apprenti est rémunéré par les Maisons du groupe LVMH qui participent à l'École d'Horlogerie LVMH sur la base du barème en vigueur.

École d'Horlogerie LVMH

6A, rue Louis-Joseph Chevrolet 2300 La Chaux-de-Fonds (CH)

+41329198000 / [audrey.virgilio@tagheuer.com](mailto:audrey.virgilio@tagheuer.com)

Portail d'informations générales sur la formation et sur les places  
d'apprentissage: [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch) / Offices ou Services de la  
formation professionnelle cantonaux: [www.afp.formationprof.ch](http://www.afp.formationprof.ch)

LVMH

École  
d'Horlogerie